



CONCOURS

Ce processus vise à combler un(des) poste(s) présentement vacant(s) et à combler un ou des poste(s) qui deviendra(ont) vacant(s) avec la même description de travail, le(les) lieu(x) de travail, les exigences linguistiques et ETP.

Informations sur le poste	
Titre du poste	Technicien(ne) gestion des ressources II
Titre générique du poste	Technicien(ne) gestion des ressources II
Classification	EG 02
Lieu(x) de travail	Parc national du Canada des Monts-Torngat, Nain (Terre-Neuve et Labrador)
Unité d'affaires – sous-unité	L'Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et Labrador
Exigences linguistiques	La maîtrise de l'anglais est essentielle. La maîtrise de l'inuktitut serait un atout.
Type d'emploi	Saisonnier
Durée OU Saison normale	ETP : Approximativement <u>26</u> semaines par année, normalement de Mai à Octobre la date approximative)
Salaire (Basé sur un emploi temps plein à l'année)	De \$ 46288 à \$ 56316 par année
Profil du poste	Fournir des services techniques et logistiques à l'appui des projets de sciences appliquées, de surveillance et de gestion active du programme de gestion des ressources.

Processus de dotation	
Zone de sélection	<p>Employés de l'Agence Parcs Canada qui occupent un poste Employés de l'Agence Parcs Canada qui occupent un poste au sein de l'unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et Labrador</p> <ul style="list-style-type: none">• Les employés de Parcs Canada qui ont un statut de bénéficiaire de priorité pour l'endroit ou les endroits identifié(s).• En accord avec les obligations sous les bénéficiaires des accords sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador et du Nunavik, la préférence sera accordée aux personnes de l'interne et de l'externe qui sont bénéficiaires de l'une ou l'autre de ces ententes.• Les employés de Parcs Canada qui ont un statut de bénéficiaire de priorité à cause de réaménagement des effectifs seront considérés comme des candidats éligibles pour ce processus de sélection.



	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant la période de réaménagement des effectifs, les étudiants ne seront pas considérés comme des candidats éligibles pour ce processus de sélection. <p>* Veuillez noter que ce concours sera aussi ouvert au grand public.</p>
Étapes de l'évaluation	<p>Les nominations pour ce poste seront considérées dans l'ordre suivant:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les employés de Parcs Canada et les personnes mises en disponibilité dans la région locale occupant un poste à un groupe et niveau équivalent ou plus élevé; ceux dont la durée de l'emploi est équivalente ou plus élevée; et qui bénéficient du statut de priorité tel que défini dans la Politique de priorité. 2. Les employés excédentaires de Parcs Canada qui bénéficient du statut de priorité et les personnes mise en disponibilité à un groupe et niveau équivalent ou plus élevé; ceux dont la durée de l'emploi est équivalente ou plus élevée; et qui sont disposés à une réinstallation pour ce poste. 3. Tous les employés de Parcs Canada éligibles et les personnes mises en disponibilité dans la zone de sélection.

Information générale	
Numéro du processus de sélection	15-CAP-ATL-WNL-OC/CC-0003
Date de fermeture	Les demandes doivent être reçues au plus tard le 1 Mai, 2015.
Renseignements généraux	<p>Personne contact Martin Lougheed Agent(e), gestion des ressources II (Parc national des Monts-Torngat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par courriel à judy.rowell@pc.gc.ca <p>OU</p> <p>Par télécopieur au (709) 922-1294</p>
Soumettre votre demande à :	<p>Geraldine Shears Gestionnaire des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par courriel à geraldine.shears@pc.gc.ca <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par télécopieur au (709) 458-2836
Votre demande doit démontrer clairement que vous rencontrez chacune des exigences et doit inclure les éléments suivants :	<ul style="list-style-type: none"> • votre curriculum vitae; • votre <u>lettre de présentation</u> démontrant clairement comment vous rencontrez les exigences du poste; • si applicable, identifier votre statut de bénéficiaire de priorité dans la lettre de présentation; • indiquer votre langue officielle de préférence pour toute correspondance et pour votre évaluation;



	<ul style="list-style-type: none"> • votre code d'identification de dossier personnel (CIDP); • Une copie de <i>les preuves d'éducation</i> <p>Les candidats doivent clairement démontrer dans leur <u>lettre de présentation</u> qu'ils possèdent les critères au niveau des études et de l'expérience énumérés dans l'énoncé de qualités (voir ci-dessous). Les candidats doivent reprendre chacune de ces qualifications dans leur <u>lettre de présentation</u> et rédiger un ou deux paragraphes afin de démontrer qu'ils les possèdent par des exemples concrets. Veuillez noter qu'il ne suffit pas d'affirmer que vous possédez les qualifications requises ou d'énumérer vos tâches actuelles ou passées. Le curriculum vitae sera utilisé comme source secondaire pour valider l'expérience décrite dans la <u>lettre de présentation</u>.</p> <p>Tout manquement à démontrer clairement dans votre <u>lettre de présentation</u> que vous rencontrez les qualifications d'étude et d'expérience, qui sont énumérées dans l'énoncé de qualités (voir ci-dessous), pourrait entraîner un rejet de votre candidature.</p> <p>Règle générale, on ne communiquera pas avec les candidats pour clarifier des informations incomplètes ou manquantes.</p>
--	---

Énoncé de qualités	
Exigences linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise de l'anglais est essentielle. La maîtrise de l'inuktitut serait un atout.
Études	Avoir réussi au moins deux années d'un programme d'études post-secondaires touchant à l'environnement ou aux sciences naturelles (biologie, écologie, géologie) ou posséder un bagage acceptable d'études de formation et d'expérience dans un domaine en rapport avec le poste.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience des déplacements ou du travail sur le terrain; • Expérience de la collecte de données ou d'échantillons sur la végétation, la faune, l'eau et le sol; • Expérience de l'application des méthodes et protocoles scientifiques et techniques reconnus; • Expérience de l'utilisation de matériels divers de collecte de données ou d'échantillons, et de divers moyens de transport.
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des exigences relatives à l'utilisation et à l'entretien de matériel technique et scientifique; • Connaissance des caractéristiques de la végétation, de la faune et du milieu terrestres et marins, et des conditions météorologiques propres à la région du (nom du parc national); • Facultatif : Connaissance d'un sujet, d'une technique ou d'un domaine jugés spécialisés par le gestionnaire de la conservation des ressources.



<p>Capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de suivre les protocoles adéquats pour la collecte et la compilation de données ou d'échantillons, et de mener des opérations de gestion active des ressources; • Capacité de suivre les procédures et les protocoles, et de s'adapter aux imprévus (variabilité locale, météo, etc.); • Capacité d'utiliser diverses applications informatiques pour la création et l'entretien de bases de données.
<p>Qualités personnelles / Attributs du Leadership</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de jugement; • Assumer ses responsabilités; • Faire preuve d'intégrité; • Viser l'excellence; • Établir des liens directs avec les gens et avoir un bon esprit d'équipe;
<p>Conditions d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de sécurité : Obtenir et maintenir une cote de fiabilité. • Posséder un permis de conduire valide; • Se soumettre à des examens médicaux périodiques; • Détenir un certificat de secourisme général de l'Ambulance Saint-Jean (ou un équivalent) et un certificat de RCR (ce critère peut être élevé à un niveau supérieur au besoin); • Réussir le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu; • Lorsque le poste se trouve dans une région classée isolée et éloignée, la personne choisie et les personnes à sa charge pourraient devoir passer un examen médical préalable à l'emploi; • Facultatif, à l'appréciation du gestionnaire de la conservation des ressources : Posséder un permis de possession et d'acquisition (PPA) en règle. •
<p>Exigences opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consentir à porter l'uniforme de Parcs Canada et l'équipement de protection individuelle nécessaire, le cas échéant; • Accepter de travailler et de se déplacer en terrains divers et sous différentes conditions météorologiques, dans des lieux isolés et par divers moyens de transport; • Consentir à travailler selon un horaire irrégulier, à faire des heures supplémentaires, à travailler les fins de semaine, les jours fériés et les jours de congé provinciaux et territoriaux, au besoin; • Consentir à obtenir un agrément pour la conduite de divers moyens de transport terrestre (véhicules tout-terrain p. ex.) et maritime (embarcations motorisées et non motorisées), selon les besoins.

Notes à propos du processus de dotation



*Les employés indéterminés, dans le même groupe et le même niveau ou l'équivalent, pourraient être considérés pour une mutation. Si aucune mutation n'est faite, les candidat(e)s de d'autres groupes et niveaux seront considéré(e)s dans le processus de nomination annoncé.

Sous la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, **Parcs Canada s'est engagé à supporter les principes de diversité et d'équité en matière d'emploi** et par conséquent s'efforce de se doter d'un effectif compétent qui reflète la diversité de la population canadienne. Nous encourageons les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées et les membres d'une minorité visible de s'identifier dans leur lettre de présentation.

La fonction publique du Canada s'est aussi engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet de ce processus, veuillez faire part au représentant ou à la représentante de l'organisation, de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

Conformément à l'alinéa 8(2)(a) de la Loi sur la protection des renseignements personnels, les renseignements ou l'information utilisés pendant le processus de sélection pour évaluer un candidat ou une candidate, qu'ils soient fournis par le candidat ou la candidate ou obtenus autrement par le jury de sélection, peuvent servir dans les processus de révision de la sélection et de recours. Ces renseignements peuvent être communiqués à des tiers, par exemple d'autres candidats ou leurs représentants, qui ont des raisons valables de les connaître.

Lien à la [Stratégie de dotation de Parcs Canada durant le réaménagement des effectifs](#)